

## Note d'information :

### La violence à l'encontre des filles et des femmes dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

La violence entre individus se manifeste à travers des comportements de domination ou d'asservissement employant la force physique (coups, viols, tortures...), psychologique et verbale (injures, harcèlement, atteinte aux droits ou aux libertés individuelles, abus de position dominante, ...), économique (privation des moyens financiers, biens, ...) ou autres formes. Ces comportements peuvent être conscients ou non et peuvent concerner des femmes comme des hommes.

Après une première « Enquête Nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes au Maroc » (ENPVF) en 2009, et afin d'enrichir les données sur la violence basée sur le genre et de répondre aux besoins en informations précises, le Haut-Commissariat au Plan a réalisé une deuxième « Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes au Maroc » en 2019. Cette dernière vise à examiner le phénomène de la violence basée sur le genre dans sa globalité : ses déterminants, sa prévalence, ses formes, ses contextes, ses répercussions, les attitudes à son égard et les perceptions qu'on en fait.

Cette enquête, réalisée entre février et juillet 2019, touche les individus âgés de 15 à 74 ans en respectant la représentativité géographique et socio-économique. Au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'échantillon ciblé est de 1140 filles et femmes et 285 garçons et hommes (soit 9,5% de l'échantillon retenu au niveau national).

**Presque 9 filles et femmes sur 10 ont subi au moins une forme de violence durant toute leur vie et plus de 6 sur 10 l'ont subi durant les 12 derniers mois précédant l'enquête.**

Au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, presque 9 filles et femmes sur 10 ont subi au moins une forme de violence durant leur vie (88,3% contre 82,6% au niveau national) soit un effectif de 1,219 million parmi 1,38 million de filles et de femmes âgées de 15 à 74 ans. En milieu urbain, on enregistre une violence un peu plus élevée (90,8% contre 83,1% au niveau national) qu'en milieu rural (83,9% contre 81,6% au niveau national). La violence psychologique<sup>1</sup> reste plus répandue (83,2%) que celle physique<sup>2</sup> (38,6%) ou sexuelle<sup>3</sup> (29,9%).

**Tableau 1 : Taux de violence (%) auprès des filles et des femmes de 15 à 74 ans selon les formes de violence au niveau national et régional (TTA)**

Formes de violence	Urbain		Rural		Ensemble	
	Région	Maroc	Région	Maroc	Région	Maroc
Physique	42,2	39,2	32,2	39,5	38,6	39,3
Sexuelle	33,8	31,1	22,8	25,1	29,9	29
Psychologique	85,8	76,8	78,6	76,6	83,2	76,7
Toutes formes confondues	90,8	83,1	83,9	81,6	88,3	82,6

Source : Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019.

Durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, plus de 849 milles filles et femmes dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (61,5% contre 57,1% au niveau national) ont subi un acte de violence, toutes formes confondues. Les filles et les femmes urbaines subissent plus de violence (589 milles filles et femmes, soit 66,5%) que leurs compatriotes en milieu rural (260 milles filles et femmes, soit 52,6%). Le constat précédent, par rapport à la violence durant toute la vie, se confirme durant les 12 derniers mois précédant l'enquête montrant que la violence psychologique reste la plus dominante avec 719 milles cas et un taux de prévalence de 52,1% (56,2% en urbain contre 44,7% au rural). En deuxième rang, on trouve la violence économique avec 222 milles cas (un taux de prévalence de 16,1%), suivie de la violence physique avec 177 milles victimes (12,8%) et la violence sexuelle avec 175 milles cas (12,7%). Quant aux autres formes de violence, 173

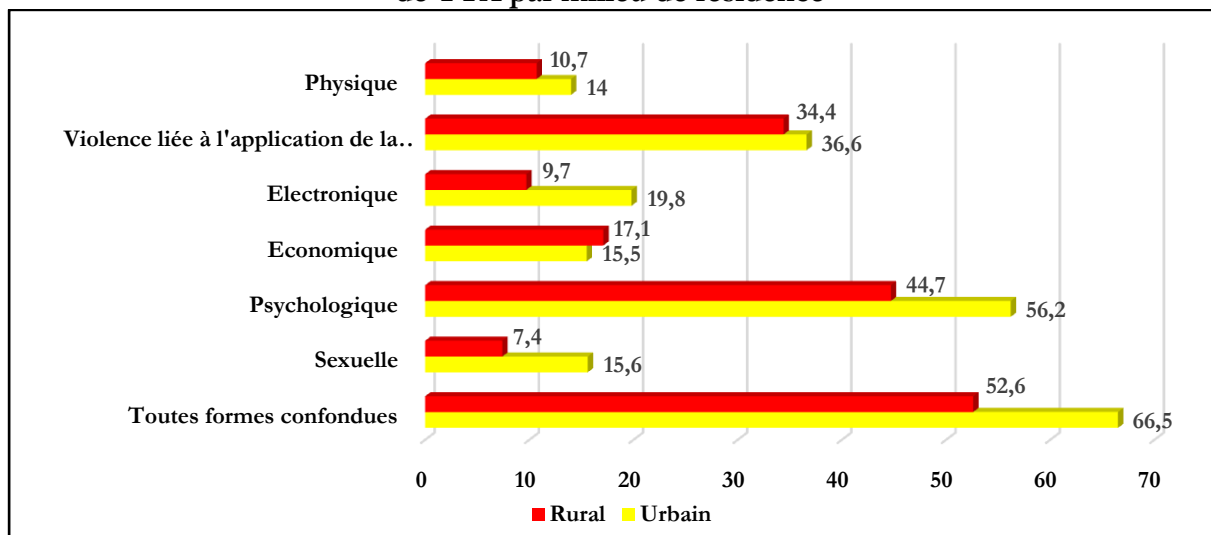
<sup>1</sup> La violence psychologique comprend tout comportement émotionnellement violent ou tout autre comportement dominateur qui porte atteinte aux libertés individuelles.

<sup>2</sup> La violence physique inclut tout acte d'agression physique pouvant aller d'une gifle à l'homicide.

<sup>3</sup> La violence sexuelle inclut tous actes avec ou sans contact, qui portent atteinte à l'intégrité sexuelle de la personne.

milles filles et femmes parmi celles ayant accès aux moyens de communication (17,5%) ont subi une violence électronique ou la cyber violence et 11 milles femmes (35,9%) souffrent de la violence liée à l'application de la loi qui concerne les femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex-mariage.

**Graphique 1 : Taux de prévalence de la violence auprès des filles et des femmes de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence dans la région de TTA par milieu de résidence**



Source : Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019.

### Presque la moitié des femmes ont subi une violence conjugale et 3 filles et femmes sur 10 une violence dans un contexte hors-conjugal

Les résultats de l'enquête affirment que 602 milles femmes âgées de 15 à 74 ans ont subi au cours des 12 mois précédant l'enquête une violence conjugale<sup>4</sup>, soit un taux de prévalence de 49% contre 46,1% au niveau national (52,5% en urbain et 42,8% au rural). Tandis que 400 milles filles et femmes ont déclaré avoir subi un acte de violence dans un contexte hors-conjugal (soit 29%).

La violence familiale<sup>5</sup> touche 246 milles filles et femmes avec un taux de prévalence de 17,8%. La violence dans des lieux publics<sup>6</sup> arrive en troisième position avec 192 milles cas (prévalence de 13,9%), suivie de la violence dans des lieux de travail<sup>7</sup> avec 39 milles cas

<sup>4</sup> Elle comprend tout acte de violence perpétrée par un mari/ex-mari, un fiancé/ex-fiancé ou un partenaire intime/ex-partenaire intime.

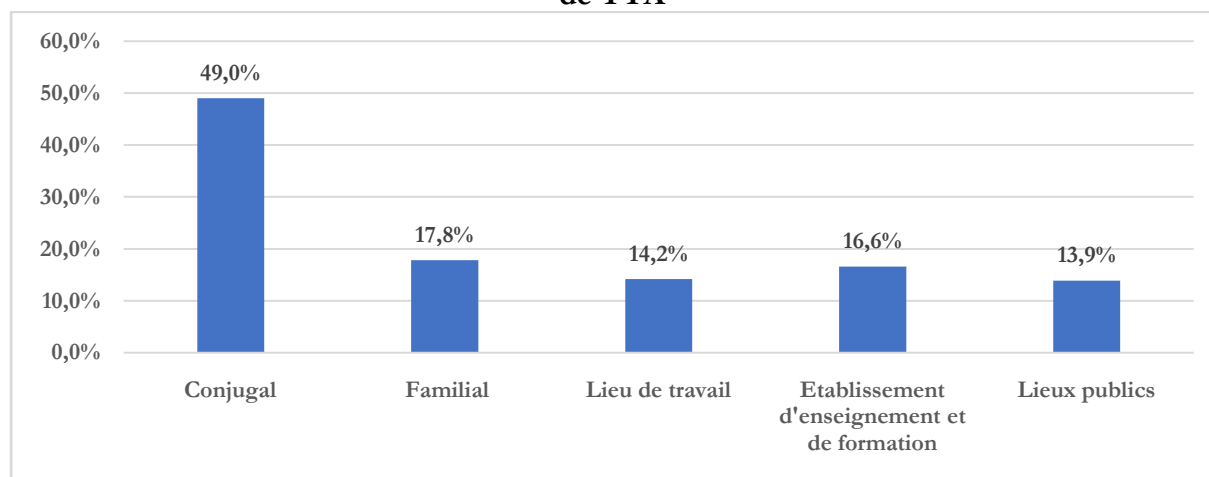
<sup>5</sup> Elle fait référence à la violence exercée par tout membre de la famille, hors le conjoint, ou de la belle famille.

<sup>6</sup> Elle est susceptible d'être perpétrée par des personnes de connaissances (les amis, les voisins) ou des personnes étrangères ou aussi par des personnes qui veillent à l'application de la loi ou des prestataires de services dans les administrations ou autres.

<sup>7</sup> Elle peut être perpétrée par des supérieurs hiérarchiques, des collègues, des clients... ou toute autre personne exerçant un acte de violence envers la victime dans le cadre de l'exercice de son activité professionnelle.

(14,2%) et la violence dans les établissements d'enseignement et de formation<sup>8</sup>avec 14 milles cas (16,6%).

**Graphique2 : Taux de prévalence de la violence auprès des filles et des femmes de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le contexte de violence dans la région de TTA**



Source : Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019.

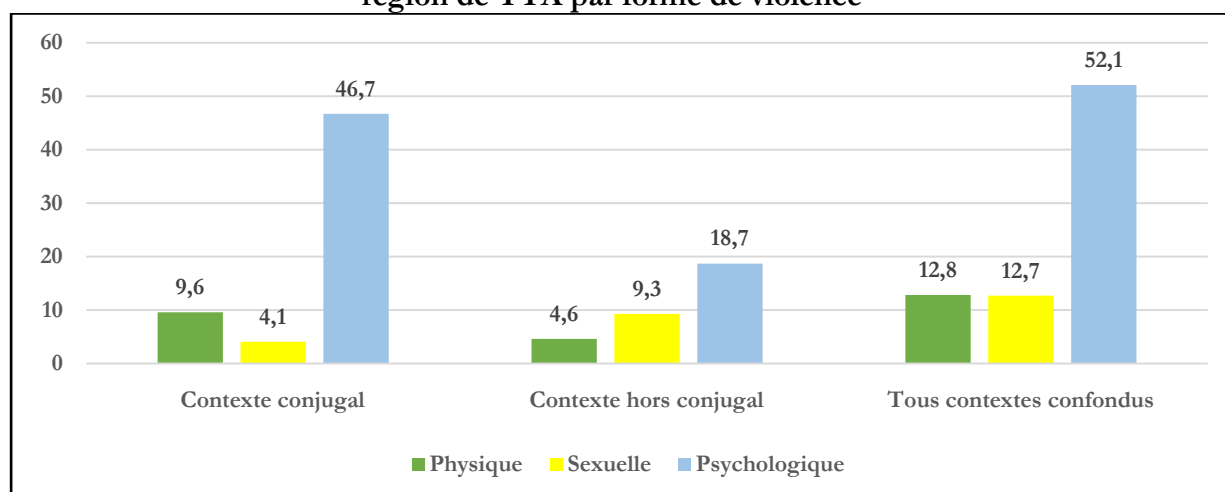
**Les filles et les femmes souffrent beaucoup plus de la violence psychologique quel que soit le contexte, sauf dans les lieux publics où elles souffrent plus de la violence sexuelle.**

Dans le contexte conjugal, la violence psychologique reste la plus répandue avec 575 milles de femmes âgées de 15-74 ans (46,7%) occupant le 2<sup>ème</sup> rang de la prévalence la plus élevée au niveau national après la région de Casablanca-Settat (58,6%). Elle est suivie par la violence économique avec 136 milles cas et un taux de prévalence de 11% (3<sup>ème</sup> rang au niveau national), puis la violence physique avec 118 milles femmes (9,6%) âgées de 15-74 ans (3<sup>ème</sup> rang au niveau national) et de la violence sexuelle avec 50 milles cas (4,1%) occupant le 6<sup>ème</sup> rang au niveau national.

Dans le contexte hors-conjugal, la violence psychologique occupe toujours la première position avec 259 milles cas et un taux de prévalence de 18,7%. Elle est suivie de la violence sexuelle avec 128 mille cas (9,3%) puis la violence physique avec 64 milles cas (4,6%).

<sup>8</sup>Elle est perpétrée dans les établissements d'enseignement et de formation ou dans leur entourage, à l'encontre des élèves ou étudiantes par les professeurs, le staff administratif, les camarades ou autre personne étrangère aux alentours de l'établissement.

**Graphique3 : Taux de prévalence de la violence auprès des filles et des femmes de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le contexte de la violence dans la région de TTA par forme de violence**



Source : Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019.

Plus spécifiquement, dans le contexte familial, 190 milles filles et femmes ont subi une violence psychologique, avec un taux de prévalence de 13,8% (6,6% de violence psychologique émotionnelle et 10,9% de comportements dominateurs), 81 milles (5,9%) une violence économique, 22 milles (1,6%) une violence physique et 3 milles (0,2%) une violence sexuelle.

Dans les établissements d'enseignement et de formation, 12 milles (14,1%) filles et femmes ont été victimes de violence psychologique, 2 milles (2,7%) de violence sexuelle et 2 milles (2,5%) de violence physique.

Dans les lieux de travail, 23 milles (8,1%) filles et femmes ont subi une violence psychologique, 22 milles (13%) une violence économique, 9 milles (3,3%) une violence sexuelle et 3 milles (1,1%) une violence physique.

Dans les lieux publics, 124 milles (9%) filles et femmes ont été victimes de violence sexuelle, 59 milles (4,2%) de violence psychologique et 43 milles (3,1%) de violence physique.

### **Presque le quart des filles et des femmes ont subi une violence à l'enfance et plus de 6 sur 10 estiment que la violence a augmenté**

Les filles et les femmes âgées de 15 à 74 ans qui ont enduré un ou plusieurs actes de violence physique et/ou sexuelle par un adulte de 18 ans et plus, durant leur enfance (avant l'âge de 15 ans) sont de l'ordre de 329 milles filles et femmes, avec un taux de

prévalence de 23,8%. 252 milles filles et femmes ont subi une violence physique durant l'enfance (18,3%) et 126 milles (9,1%) une violence sexuelle.

Quant à la perception de l'évolution de la violence chez les filles et les femmes au cours des cinq dernière années, 62,8% des filles et des femmes enquêtées dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima estiment que la violence à l'égard des femmes a augmenté et 20,2% estiment qu'elle a régressé. Tandis que 23% des femmes enquêtées estiment que la violence à l'égard des hommes a augmenté, 19,7% d'entre elles estiment qu'elle a régressé et 42,4% n'ont pas de position par rapport à ce sujet ou refusent de répondre. Concernant la violence à l'encontre des enfants, 64,7% des femmes enquêtées estiment que cette violence a augmenté et 16,2% d'entre elles estiment qu'elle a régressé. Alors que par rapport à la violence à l'encontre des personnes âgées, 46,3% des femmes enquêtées estiment que la violence à l'égard de cette catégorie de la population a augmenté et 16,7% d'entre elles estiment qu'elle a régressé.